

La Maison-Dieu, 186, 1991, 49-72
Collectif

LITURGIES D'ORDINATIONS UNE TABLE RONDE

IL arrive que La Maison-Dieu rende compte de colloques ou de journées d'études qui font l'actualité de la réflexion en liturgie. Sur la question précise des liturgies d'ordination, il est apparu nécessaire à la rédaction de provoquer elle-même cette réflexion. Le 27 mars 1991, elle a réuni dans les locaux du CNPL à Paris diverses personnalités qui, toutes, participent à la mise en place d'ordinations. Ce sont :

— Monseigneur Louis Cornet, évêque de Meaux. Il a ordonné des diacres, des prêtres et des évêques dans son diocèse actuel mais aussi au Puy dont il a été l'évêque pendant neuf années.

— Le P. Paul De Clerck, actuel directeur de l'Institut supérieur de liturgie de Paris et bien connu des lecteurs de La Maison-Dieu. Jusqu'en 1986, il a été cérémoniaire de l'archevêque de Malines-Bruxelles et, à ce titre, partie prenante et responsable de nombreuses ordinations.

— Le P. Jean Dupé, pss, responsable de l'IFEC (Institut de formation des éducateurs du clergé) et secrétaire de la Commission épiscopale « clergé-séminaire ».

— *Le P. Bernard Fontaine, responsable des EFMO (Équipes de Formation en monde ouvrier) de Lyon. Ces équipes assurent, pour neuf diocèses, la formation de candidats à l'ordination sacerdotale équivalente à un second cycle de séminaire.*

— *Le P. Bernard Charrier, supérieur du premier cycle du séminaire pour les diocèses des Pays de Loire (Angers, Nantes, Le Mans, Luçon).*

— *Le P. Dominique Lebrun, membre du CNPL et du comité de rédaction de La Maison-Dieu. Il est aussi au Service des Vocations de son diocèse de Saint-Denis.*

★

D. Lebrun : L'objectif de la rencontre est de réfléchir aux ordinations de prêtres diocésains. On peut évoquer les ordinations épiscopales ou diaconales mais essentiellement pour enrichir nos points de vue sur celles des prêtres diocésains. Vous avez pu prendre connaissance de l'article de Pierre Remise publié dans ce même numéro de LMD. Son titre en exprime l'objectif : livrer une photographie des ordinations célébrées ces années-ci avec quelques éléments d'analyse comparée. Dans un premier temps, nous pourrions réagir à ce texte et, à partir de là, poser soit quelques affirmations qui nous semblent décisives soit quelques questions qui nous semblent devoir être débattues.

**Des gestes à voir
et à percevoir
par une assemblée**

B. Fontaine : Une première chose m'a frappé dans l'article de Pierre Remise : c'est la mise en valeur des communautés chrétiennes par les différents témoignages. Ces interventions se situent surtout au moment de la présentation des candidats ou de la prière des

litanies. Elles mettent en valeur ces communautés soit parce que l'ordinand vient de ces communautés soit parce qu'il va y être envoyé.

Dans l'article j'ai apprécié aussi l'attention qui est portée à la présence des enfants ou des handicapés. Souvent, nous avons du mal à en tenir compte.

L'équilibre des paroles et des gestes

B. Fontaine : Par ailleurs, je trouve qu'il n'est pas simple de bâtir une célébration d'ordination. En effet, c'est exigeant de tenir un équilibre entre les gestes, les symboles, les paroles et la réception de ceux-ci par les diverses communautés sans oublier l'histoire des candidats. Autant il est facile de mettre en valeur le pain, le repas, l'eau... autant il est difficile de dire l'édification de l'Église !

D. Lebrun : Il me semble que cette question comporte deux aspects distincts : la difficulté d'exprimer en gestes, en paroles et en symboles ce qu'est une ordination, ce qui s'y passe (le choix, la consécration, l'envoi d'un homme). Le deuxième aspect, qui concerne l'équilibre de la célébration, me paraît moins clair. Pourrais-tu préciser ce que tu entends par équilibre ?

B. Fontaine : Dans certaines célébrations, il y a trop de paroles. Pour d'autres, c'est plutôt l'assemblée qui a du mal à participer parce qu'il y a des chants et des prières qui ne lui sont pas immédiatement accessibles.

P. De Clerck : Pour ma part, j'ai retenu notamment dans l'article de Pierre Remise le terme « intronisation ». La mise en relief de l'ordinand et de sa personnalité appelle une certaine vigilance. Auparavant, quand on ordonnait un grand nombre de prêtres, l'ordination était toujours au pluriel. Aujourd'hui, elle est souvent au singulier avec le risque d'un glissement

du service de l'Église vers l'attention à l'individu, du public vers le privé. (En sens inverse, j'ai aussi souvenir de l'ordination d'un homme de 45/50 ans qui avait eu de grandes responsabilités professionnelles dans une entreprise multinationale. La seule chose entendue sur son passé était qu'il avait encore bien des choses à apprendre pour être davantage intégré dans le circuit ecclésial !) Sans doute faut-il personnaliser mais éviter de particulariser. J'ai entendu parler un jour des goûts culinaires de l'ordinand ! Quel rapport avec l'événement ?

Par ailleurs, il vient d'être dit qu'il y avait difficulté à harmoniser les gestes et les paroles. Il me semble pourtant qu'il y a des gestes forts dans les ordinations : l'imposition des mains, le plus souvent en silence, et la prosternation, en particulier. J'aimerais en revanche qu'on revienne sur l'appel et la présentation du candidat. Ce sont des moments importants pour l'ecclésiologie, et ils se font en paroles et, parfois, dans un flot de paroles. Il n'est pas facile de trouver le bon genre littéraire.

B. Fontaine : A propos des gestes très forts, je crois que lorsqu'il y a des assemblées peu initiées, comme, par exemple, celles en monde ouvrier, il est important qu'il y ait une préparation à vivre certains gestes. Je pense en particulier au geste de la prostration. Je me souviens que ce geste, surtout il y a quelques années, rappelait trop une forme de soumission et avait du mal à être perçu...

P. De Clerck : Attention, il ne s'agit pas d'une prostration mais d'une prosternation. Les termes ont leur pertinence.

B. Fontaine : ... Tandis que, maintenant, il est mieux perçu ; peut-être aussi parce que le ministère presbytéral est mieux situé dans ces communautés.

D. Lebrun : En un certain sens, la prosternation, rite secondaire, n'est-elle pas trop impressionnante par rapport à l'imposition des mains ?

B. Charrier : La prosternation, c'est aussi la prière litanique, le moment de la grande prière de l'assemblée qui n'est peut-être pas si secondaire par rapport au rite essentiel, l'imposition des mains et la prière d'ordination. Toute l'Église fait corps.

P. De Clerck : C'est le moment de réagir contre le plan proposé dans le Rituel francophone des ordinations. D'abord, une célébration n'est pas la mise en œuvre d'un plan ! Ensuite il casse l'articulation de la prière de l'assemblée avec celle de l'ordination, la première étant rangée parmi les « rites préparatoires », la seconde parmi les « rites essentiels ».

Mgr L. Cornet : Pour ma part, comme célébrant principal, je m'interroge d'abord sur la profondeur et la qualité de la participation du peuple de Dieu. Une participation doit, en même temps, rendre les choses intelligibles. Sommes-nous assez astucieux pour cela ? Je pense à ce que disait Bernard Fontaine au sujet de la compréhension des rites. Je crois à la nécessité des monitions. De plus, il y a en général une participation affective et spirituelle d'une densité extraordinaire. J'en ai souvent le témoignage à la sortie des ordinations. Un homme très public m'a dit qu'il n'avait pas quitté l'ordinand des yeux. Il ne pouvait pas prier. C'était hors de propos pour lui mais il n'a pas quitté l'ordinand des yeux ! La mise en œuvre du Rituel doit tenir compte de la profondeur à laquelle l'assemblée est rejointe.

Un second point concerne l'appropriation du Rituel. Tout le monde reprend le Rituel mais il faut qu'« on » le réécrive. Est-ce nécessaire ? « On » ? C'est-à-dire le plus souvent l'ordinand et son entourage. En fait, on devrait davantage recevoir le Rituel.

Il est vrai que ce Rituel est parfois difficile à faire passer en termes intelligibles. Comme célébrant, les textes m'apparaissent souvent durs. A ce sujet, je crois que Pierre Remise n'a peut-être pas assez souligné l'importance de l'implication du célébrant : c'est un acte qui me remue très profondément dans ma foi, dans mon ministère. Quelle chaleur mettons-nous à dire ces textes ? Quel visage présentons-nous ? Ce n'est pas du théâtre mais nous, Français, nous devrions prendre conscience d'une certaine infirmité à exprimer les textes français avec chaleur et ferveur.

La prière d'ordination

P. De Clerck : Y a-t-il, Père, des moments, des parties du Rituel, des prières qui vous semblent particulièrement difficiles ?

Mgr L. Cornet : La prière d'ordination proprement dite. Mais, je n'ai pas encore pris connaissance du nouveau texte.

P. De Clerck : Ce sont des additions, des modifications, mais ce n'est pas un nouveau texte.

Mgr L. Cornet : Pour des gens qui sont peu familiers de la Parole de Dieu dans leur ensemble, il y a toute une évocation de l'Ancien Testament, que je ne conteste pas et qui doit venir, mais qui n'est pas d'un abord facile. J'avoue que je lis vite ce passage. J'ai tort mais je sens que cela ne rejoint pas tout à fait les fidèles.

B. Charrier : Le nouveau texte, que j'ai pu étudier, « christianise » d'entrée de jeu. La prière commence par une affirmation de ce qu'est le ministère dans le Nouveau Testament. Toute la petite partie typologique se trouve bien expliquée à partir du Christ. Les développements concernant le ministère même du prêtre

sont intéressants. Maintenant, je crois que la difficulté est que cette prière s'est allongée.

Mgr L. Cornet : Je ne souffre pas de la longueur.

P. De Clerck : L'utilisation actuelle de cette prière me paraît comporter deux problèmes. Le premier réside dans l'emploi du procédé typologique pour lire l'Écriture. A l'audition de cette prière, il nous semble qu'elle parle de l'Ancien Testament, et nous nous demandons quelle peut être sa pertinence pour l'ordination d'un ministre du Christ. Or, si l'on étudie attentivement la construction de la prière, on constate qu'elle ne part pas de l'Ancien Testament, ni même du Nouveau, mais bien de l'événement que constitue l'ordination des prêtres par un évêque. Son message principal consiste à dire : « de tout temps Dieu a adjoint des compagnons de service à ceux qu'Il avait choisis en premier, voyez Moïse, Aaron, et les Apôtres ». La prière en découle : « donne donc des presbytres à ton serviteur (l'évêque) qui en a besoin plus pressant que ces grands personnages ! ». Tel est le raisonnement que développe cette prière ; mais, à tort ou à raison, ce n'est pas cela que nous entendons.

Le développement de la prière mène au second problème annoncé. Elle traite d'un problème de la première moitié du v^e siècle, à savoir la répartition du ministère entre l'évêque et les presbytres ; elle est centrée sur le statut des presbytres, qualifiés de *sacerdotes secundi meriti*, appelés à « seconder l'ordre épiscopal ». Alors que le problème actuel est celui du rapport entre les prêtres (évêque) et les laïcs.

B. Charrier : Le rapport prêtres-évêques est pourtant un problème qu'on a sous les yeux pendant la célébration : l'Évêque est bien le personnage central et les prêtres ne sont jamais si nombreux devant l'assemblée.

Sobriété, solennité ou ritualisme ?

B. Charrier : Sur un autre registre, et dans les diocèses que je connais, je suis témoin de nouvelles tendances. La façon de présenter et de vivre les ordinations prend certaines distances par rapport à une pratique qui a beaucoup donné la parole à l'assemblée. Pierre Remise parle d'une célébration rendue à l'Église. C'est vrai mais peut-être seulement partiellement vrai. La régression de la part donnée à l'assemblée m'interroge. Il y a aussi une tendance à mettre à plat les différents gestes. Par exemple, on retrouve des manières un peu ostentatoires de se vêtir des ornements sacerdotaux alors que, dans une période précédente, on habillait le nouveau prêtre un peu à l'écart. N'est-ce pas au détriment des gestes les plus forts ?

Mgr L. Cornet : Les ordinations de diacres permanents sont à cet égard bien différentes. Elles ont récupéré tout ce que les ordinations sacerdotales auraient perdu : les interventions du peuple, les ornements qui arrivent du fond de l'église et passent de main en main... C'est vrai, les ordinations de prêtres vont vers la sobriété.

D. Lebrun : Où est la sobriété ? Bernard Charrier vient de dire que la remise des ornements prend de l'ampleur alors que les témoignages, eux, sont réduits.

B. Charrier : Il me semble que l'utilisation du Rituel devient un peu littérale voire même amenuisée. Lorsqu'il s'agit de la présentation du candidat, toutes les possibilités du Rituel sont-elles exploitées ? Paul De Clerck disait que le geste de l'imposition se fait habituellement en silence. Je constate que le silence n'est pas universel. A la différence de ce qui se passe dans la région de Pierre Remise, où la présence de 80 prêtres est remarquable, chez nous il n'y a pas moins de 200 prêtres et l'imposition des mains est excessivement longue.

B. Fontaine : Dans certaines circonstances, quand il y a un très grand nombre de prêtres — j'ai vu une fois jusqu'à près de 400 prêtres présents et cela a duré 40 minutes ! — ne faudrait-il pas chercher une autre forme à ce geste afin de garder à ce moment toute sa dignité ?

Mgr L. Cornet : Attention aux prêtres ! Ils y mettent vraiment tout leur cœur !

B. Charrier : Une certaine disproportion apparaît. Cela fait basculer le rythme et l'équilibre de l'ordination. C'est intéressant que cela se passe dans le silence. Mais l'orgue peut jouer une partie discrète.

P. De Clerck : Le silence, ce n'est pas seulement se taire. Devant de telles proportions, il faut « créer le silence », si l'on peut dire, par l'orgue ou éventuellement le chant, aider les personnes à atteindre le silence.

Mgr L. Cornet : A ce propos, j'aimerais que la foule soit guidée. Qu'elle sache s'il faut être debout ou assis. Pour que l'assemblée participe au moment solennel, il faut qu'elle soit debout ; pour qu'elle bénéficie de la pause, qu'elle soit assise, etc. ! Finalement, c'est l'évêque bien souvent qui intervient !

D. Lebrun : Il faut bien aussi que l'évêque guide son peuple !

J. Dupé : Sur l'ensemble du texte de Pierre Remise, une première chose m'a paru très importante : c'est un bilan, une évaluation. Si nous passions seulement un dixième du temps de la préparation d'une ordination à faire ensuite un bilan, ce serait très intéressant. Qui, dans les diocèses, parmi les responsables des ordinations, prend le temps périodiquement d'évaluer ce qui se fait ? Je dis cela car il y a des coups de balancier qui pourraient être davantage réfléchis. On passe d'une manière de faire à une autre sans assez réfléchir.

Pierre Remise note que « la tendance irait plutôt vers la suppression des interventions ». Qui réfléchit à cela avec un peu de recul ? De même pour le lieu des ordinations ! Va-t-on passer d'une multiplicité d'ordinations dans les villages à une seule ordination systématiquement dans la cathédrale ? Qui réfléchit à cela ?

Quand le P. Cornet disait qu'il fallait de petites introductions, je pensais qu'effectivement le peuple chrétien a besoin du Rituel et qu'on le respecte mais aussi d'être continuellement soutenu par des indications vivantes et qui ne sont pas dans le Rituel. Ce n'est pas le nombre des interventions qui compte mais leur articulation et leur souffle. Qui, encore une fois, fait des évaluations à ce sujet ?

Un dernier point m'a frappé : on s'interroge pour savoir si une belle célébration prend suffisamment en compte la diversité des vocations chrétiennes et des autres ministères. « Il est normal, est-il ajouté, que le presbytérat soit à l'honneur. Cependant il ne doit pas tout occulter. » Pierre Remise traduit une question courante. Mais il me semble que l'on se trompe lourdement en la posant en terme de concurrence. Combien de jeunes et d'adultes, après une célébration d'ordination bien vécue, ont été relancés dans leur vie chrétienne, et dans leur propre vocation ?

D. Lebrun : Tu as parlé d'« indications vivantes » qui ne sont pas dans le Rituel. Pourrais-tu préciser ?

J. Dupé : J'y mettais ce que le Père Cornet a évoqué, c'est-à-dire les monitions et aussi les interventions des gens ayant connu les ordinands. Certaines sont très intéressantes et ont été très bien données.

L'appel et la présentation du candidat

D. Lebrun : Notre débat montre clairement qu'un moment du Rituel semble difficile à mettre en œuvre : celui de la présentation du candidat. Pourrions-nous préciser les critères pour qu'une intervention soit judicieuse à ce moment-là ? Paul De Clerck a avancé celui du rapport à l'événement. Cette question croise celle de l'« intronisation ».

Témoignage, ou réponse(s) à une question ?

P. De Clerck : Il ne s'agit pas de témoignage. Ceux qui parlent n'ont pas à témoigner de leur vie ni à faire connaître leurs sentiments à propos du candidat. Leur parole répond à l'interrogation de l'Évêque : est-il bon de procéder à son ordination ? Le Rituel précise : « les chrétiens qui le connaissent ont été consultés, et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis. Aussi j'atteste qu'il a été jugé digne d'être ordonné. » Il y a donc trois instances : des chrétiens, les formateurs et celui qui atteste. Le critère est celui-ci : manifester que les chrétiens qui connaissent le candidat sont d'accord de le proposer et de le recevoir comme prêtre. Hervé Legrand en parle excellemment lorsqu'il présente l'ordination comme un mystère de tradition-réception. L'Esprit de Dieu fait l'ordination et l'Église le reçoit. Il y a, de même, tradition de la part de ces personnes et réception de leur part.

J. Dupé : Beaucoup dépend de ceux à qui il est fait appel. Quand on a choisi un laïc qui a une responsabilité pastorale, il peut brièvement dire son accord et cela a du poids. D'ailleurs, cela a aussi l'avantage que soit mieux connue l'insertion d'un séminariste. Souvent, les fidèles découvrent à cette occasion que l'Église tient

à demander l'avis des laïcs. Pour que la phrase du Rituel porte, il faut qu'effectivement des laïcs prennent la parole.

B. Fontaine : Dans les interventions entendues dans les ordinations d'EFMO, j'ai noté trois éléments : la capacité de l'ordinand à transmettre la bonne nouvelle de l'Évangile ; sa capacité à prier et à aider à prier et, enfin, sa compétence à vivre l'accompagnement des communautés dans leur responsabilité d'Église.

J. Dupé : Je comprends l'intervention de Paul De Clerck. Le mot « témoignage » est dangereux. Faire intervenir des amis individuellement risque fort de faire dévier vers le « copinage ».

Mgr L. Cornet : Un jour, j'ai été très agacé par un groupe de jeunes. A force de faire la louange de l'ordinand, ils en sont venus à souhaiter que tous les prêtres soient comme lui et, pas « comme avant » ! Je me suis alors tourné vers eux en leur disant : « vous avez bien dit ce qu'était le prêtre. Eh bien maintenant qui d'entre vous s'engage à être un tel prêtre ? » Les gens ont compris.

Partage et expression de foi

B. Charrier : Pour ma part, au moment de l'appel, j'attends des chrétiens une parole autre que celle du responsable de la formation... Si l'assemblée intervient, cela ne peut-il pas être sur ces deux registres : comment cette ordination nous parle-t-elle et comment la recevrons-nous ? Il me semble que Pierre Remise tourne autour de ces deux critères en évoquant aussi une expression qui peut être gestuée.

D. Lebrun : Est-ce compatible avec le premier critère du rapport à l'événement ? Il ne leur est pas demandé

à ce moment-là ce qu'ils vivent. La question est : « Savez-vous s'il a les aptitudes requises ? »

B. Charrier : Les choses ont été faites avant et le supérieur du séminaire est là pour attester qu'il y a eu consultation. Mais les laïcs ne vont pas dire cela. Et l'événement n'est-il pas pour eux ? Sont-ils extérieurs à l'ordination ?

J. Dupé : Cela pose la question du maître d'œuvre de l'ordination. Je ne serais pas opposé à ce que la question du Rituel soit posée à des laïcs. Mais, s'ils se mettent à écrire quelque chose, il ne faut pas que soit coupé le souffle de ce qu'ils veulent dire. Cela me paraît important, comme pour une déclaration d'intention, au mariage qui n'est jamais tout à fait conforme au formulaire. Donnons le cadre et laissons un peu de souplesse à l'expression des laïcs. Le maître d'œuvre a son mot à dire — pour la longueur, par exemple. Mais il ne doit pas « couper le souffle » !

B. Charrier : Et en même temps, on voit la complexité d'une telle célébration où les interventions sont multiples. Qui a la capacité d'assurer l'harmonie et la cohérence de l'ensemble ? Il faut qu'il ait l'autorité pour dire, si nécessaire, à quelqu'un de revoir son intervention. Le plus difficile, c'est parfois avec les prêtres, toujours tentés par le genre homélie !

B. Fontaine : C'est peut-être plus facile de maîtriser l'ensemble pour les ordinations de diacres.

Mgr L. Cornet : On peut avoir des expériences diverses !

D. Lebrun : Une autre question sur l'appel provient du Rituel francophone. Il propose qu'éventuellement l'appel ait lieu après l'homélie, juste avant le sacrement ; ce qui est l'ordre habituel dans l'édition typique. Situées après la liturgie de la Parole, les interventions ne

seraient-elles pas mieux centrées sur ce qui va s'accomplir avec cette personne déterminée ? Au début de la célébration, il s'agit encore de préliminaires, au moment où l'évêque vient de saluer l'assemblée. Le risque de partir dans le genre « présentation » est plus grand.

B. Charrier : Si on en reste à la question du Rituel, je trouve qu'il est difficile de bien déployer les éléments dont nous avons parlé sans dévier dans l'intronisation ou le vedettariat. Cela suppose une vraie sobriété. Ce n'est pas le lieu d'une parole abondante et multiple.

Mgr L. Cornet : D'autant qu'un certain type d'intervention décrit ce que tout le monde sait. Je retiens tout de même le témoignage de foi des intervenants : comment nous parle cette ordination ? C'est une bonne clé.

B. Fontaine : Le fait de passer un peu de temps à présenter les candidats aide aussi à constituer l'assemblée lorsqu'il y a des particularités.

Un acte rituel

D. Lebrun : Bernard Charrier a soulevé une autre question en passant : Ne joue-t-on pas la carte du faux-semblant en demandant si le candidat a les aptitudes requises ? Bien sûr, puisqu'il est là !

P. De Clerck : C'est vrai de tout rituel. Au mariage, on sait bien que les fiancés vont dire oui ! Tout rituel est de ce type : il valorise, il socialise, il dit de manière différente ce qu'effectivement tout le monde sait. Ce n'est pas une raison pour le supprimer mais bien pour mettre en relief sa particularité : la parole rituelle n'est pas du même ordre que le langage courant : c'est une parole opératoire, performative, qui dit ce qu'elle fait ; ici, la parole rituelle fait de quelqu'un un prêtre.

D. *Lebrun* : Mais, précisément, le moment de la présentation est l'endroit où le Rituel est le moins « rituel ». C'est là, la difficulté. Les futurs mariés ne vont pas dire n'importe quoi, n'importe quelle parole. Ils vont lire des phrases qu'ils reçoivent : ils vont accomplir un rite. Au moment de l'appel, les intervenants emploient le même genre littéraire que si, hors célébration, ils écrivaient ce qu'ils pensent. N'y a-t-il pas là un autre critère : celui de la *forme* de la réponse ? Il convient qu'elle revête un aspect rituel. Je pense à la manière dont sera situé le supérieur de séminaire ; je le verrais bien dans une position d'écoute publique pour qu'il reprenne ensuite ce qui aura été dit et s'adresse à l'évêque.

J. *Dupé* : Je lis en ce moment un grand nombre de lettres de laïcs consultés avant le diaconat. Il y a des passages qui auraient leur place dans une ordination. Le danger serait alors de « ritualiser » au risque de supprimer des expressions qui ont du souffle.

B. *Charrier* : La question n'est-elle pas de trouver la place de ces interventions ?

D. *Lebrun* : J'insiste sur la ritualisation. Bien que ce soit l'évêque qui ait posé la question, au bout de deux ou trois témoignages il est oublié. Les intervenants s'adressent exclusivement à l'assemblée.

B. *Fontaine* : Il est rare que nous ayons plus de trois témoignages. Et, dans ce que j'ai vécu, ce n'est pas orienté seulement sur le candidat.

B. *Charrier* : La tendance dont je suis témoin serait de biffer ce type d'interventions.

P. *De Clerck* : Pour quelles raisons ?

B. *Charrier* : Différentes de celles évoquées ici. C'est la difficulté à gérer la diversité dans une ordination

qui a lieu à la cathédrale. Le lieu tend à l'uniformisation.

Mgr L. Cornet : Les prêtres que j'ai ordonnés l'an passé ont voulu gommer toute intervention, pour la raison que tout avait été fait à leur diaconat. Pour eux c'était clair, et ils ont eu raison.

Les formes de participation de l'assemblée

D. Lebrun : Nous pourrions prendre maintenant une autre question importante soulevée au début : la participation de l'assemblée et la mise en valeur des communautés qui, ce jour-là, se trouvent rassemblées.

Diversité

B. Fontaine : Je verrais plusieurs endroits. D'abord au début de la célébration. L'an passé, au début des ordinations diaconales, des symboles ont été mis en place pour éviter trop de paroles : du charbon pour celui qui venait de Montceau-les-Mines, un filet de pêche pour un autre, etc. Accompagné par un chant, cela a suffi pour exprimer l'épaisseur de la communauté humaine. Ensuite, on a privilégié la prière universelle des litanies pour que chaque communauté puisse s'exprimer sous forme de prière.

P. De Clerck : Y a-t-il une prière universelle dans les ordinations ?

D. Lebrun : C'est la prière litanique qui est, selon la compréhension de l'Église, la prière universelle. Et vous, vous avez choisi d'en faire le lieu d'expression des communautés ?

B. Fontaine : Précisément, elle est venue comme un déploiement de la prière litanique dont elle a adopté la forme. Il s'est agit de trois phrases ajoutées. Une autre participation qui a semblé très intéressante est l'intervention de l'assemblée au moment du dialogue avec l'évêque. Par exemple : « Denis, veux-tu... ? et vous, voulez-vous soutenir Denis pour... ? » Pierre Remise en donne le texte dans son article. Dans un autre cas, il a été demandé aux fidèles présents s'ils voulaient prendre eux aussi leur part dans l'annonce de l'évangile.

P. De Clerck : Les deux cas ne sont pas du même ordre. Dans le premier exemple, la question est centrée sur l'ordinand et l'assemblée le soutient, tandis que dans le second il y a l'ordinand d'un côté et l'assemblée de l'autre. C'est peut-être plus délicat.

Mgr L. Cornet : Cela revient à une remarque précédente : le danger de situer la participation des uns et des autres en termes de concurrence. Il faut focaliser sur l'ordination du prêtre. Les gens sont venus pour cela.

Manifestation de l'Église

D. Lebrun : Peut-on revenir sur l'expression de la foi des gens qui sont là ?

B. Charrier : Je mettais cela en relation avec la question de ce qui est mis en valeur du mystère de l'Église au cours d'une ordination. C'est la structure ministérielle de l'Église avec son Évêque et l'unité du presbyterium qui apparaissent bien. Mais le signe du ministère est posé au milieu de l'assemblée et cela est aussi à mettre en valeur sur divers registres. Ma crainte serait d'enlever la parole à l'assemblée après la lui avoir beaucoup donnée et dans des proportions démesurées. L'ordi-

nation parle d'une Église qui reçoit le ministère comme un don de Dieu, mais il y a aussi des petites stratégies entre des courants divers. Et là, il y a des dynamismes contraires.

Mgr L. Cornet : Quels aspects du mystère de l'Église sont-ils mis en lumière ? Cette question est opportune parce que l'ordination redonne l'équilibre à une certaine vision de l'Église au moment où on gère sans cesse le rapport prêtres-laïcs.

J. Dupé : A ce titre, cela me paraît important que des gens disent leur foi en l'Église, peuple de Dieu mais *peuple de Dieu organisé*.

Mgr L. Cornet : Finalement, un bon moyen d'équilibrer les « revendications » diverses est tout de même de suivre le Rituel en donnant un développement approprié à tel ou tel moment.

B. Charrier : Je suis tout à fait d'accord même si, comme le dit Pierre Remise, on court le risque d'un certain ritualisme.

Mgr L. Cornet : Je reviens à ma question de tout à l'heure : Quel rôle l'évêque peut-il jouer dans cette affaire ? Il y a une manière de faire passer, d'appeler dans sa propre conviction...

J. Dupé : Au moment de l'appel, ne pourrait-on pas préciser la question : est-il prêt à faire un vrai travail d'Église ? Ce ne sont pas des qualités personnelles qui sont d'abord en jeu.

P. De Clerck : Cela me semble relever du développement de la question, de son commentaire. Il ne faut pas changer les formules des rituels tous les cinq ans en fonction des vibrations du moment.

La cathédrale comme lieu symbolique

Mgr L. Cornet : Sur le mystère de l'Église révélé, le choix de la cathédrale devient une expression, un signe de l'Église diocésaine. Mais nous n'avons pas de difficultés particulières. Notre cathédrale représente bien ce qu'elle est.

P. De Clerck : J'irais volontiers dans ce sens, en donnant la priorité à l'ordination de plusieurs. Il y a à favoriser l'expression du presbyterium, qui est un collège, un « ordre » ; on parle trop du prêtre au singulier. Un individu n'est jamais « le » prêtre. Ce ne doit pas être au détriment de la personne. Mais comme il y a deux ordinations, diaconale et presbytérale, on peut imaginer une alternance entre la communauté locale et la cathédrale.

Mgr L. Cornet : Au Puy, il y a plusieurs pôles autour desquels s'organise la vie diocésaine.

B. Charrier : J'entends bien ce que Paul De Clerck souligne et qui est sans doute proche de l'essentiel de ce qu'est être prêtre. Mais, en même temps, il ne faut pas oublier que *cathédrale* signifie aussi *milieu urbain*. Comment des gens qui ne sont pas de la ville sont-ils aussi chez eux dans ce lieu ? Cathédrale signifie aussi un certain milieu sociologique. Comment rester ouvert à d'autres réalités ? Ce n'est pas simple.

B. Fontaine : A Lyon, il a fallu utiliser la halle Tony Garnier pour l'ordination de huit prêtres.

B. Charrier : Les ordinations épiscopales n'ont plus toujours lieu dans les cathédrales, trop petites, mais dans des palais des congrès ou des expositions.

J. Dupé : A Saint-Denis de La Réunion, l'été dernier, six mille personnes ont été réunies dans un stade pour l'ordination d'un prêtre !

P. De Clerck : Et pourquoi ne pas accepter d'être un peu serrés dans une cathédrale trop petite ? Les gens en garderont peut-être une impression plus juste ?

Multiplicité des enjeux

B. Fontaine : Je reviendrais volontiers sur la participation des enfants. Dans quelques ordinations, on a essayé de les faire mimer un évangile ou bien un chant, soit au début soit à la fin.

Mgr L. Cornet : Je ne sais pas s'il faut absolument « infantiliser ». J'ai célébré la messe des rameaux avec 250 enfants. Ils n'ont pas bougé. C'était la Passion. En eux, cela bouge. On ne sait pas ce qu'ils acceptent. Souvent beaucoup plus qu'on ne le croit. Je défends leur participation mais sans qu'ils soient marginalisés.

D. Lebrun : Cela dépend des lieux. Dans les cathédrales, il y a des déambulatoires précisément. Il faut leur permettre de circuler.

Mgr L. Cornet : J'ai vu aussi des choses remarquables par la participation d'handicapés. On l'a aussi déjà évoquée.

D. Lebrun : Pour revenir à la question du mystère de l'Église, j'entends dire que la mission de l'Église est parfois passée sous silence au profit de son organisation interne. Cela vous semble-t-il pertinent ?

Mgr L. Cornet : Je pense que cela fait partie de l'opposition entre sacramentalisation et mission. Je ne

crois pas que cette question ait encore la même actualité.

B. Charrier : On pourrait s'interroger sur l'image du prêtre qui est donnée à travers l'ordination. Apparaît-il comme le serviteur de l'Évangile ?

Mgr L. Cornet : Je mettrais volontiers la prière d'ordination — la nouvelle — à la disposition des fidèles en ajoutant, en marge, « mystère de l'Église », « vocation du prêtre », « mission du prêtre », etc. Mettre des choses qui soient des repères pour les gens. En somme, faire un peu de catéchèse.

P. De Clerck : Je ne suis pas sûr que le but puisse être atteint facilement. Le rôle de l'Église, la mission du prêtre n'est pas le problème dont traite la prière.

J. Dupé : En pensant à des ordinations vécues, il m'est arrivé de me dire que les participants ont dû — quelle que soit leur situation — percevoir, dans la célébration, le souffle missionnaire de l'Église. Pour d'autres, c'est plus le prêtre dans sa fonction cultuelle qui était présenté. Maintenant, il est assez difficile de dire pourquoi. C'est la résultante de l'ensemble de la célébration, de sa tonalité.

D. Lebrun : Nous arrivons au terme de notre table ronde. Certains avaient peut-être préparé quelques réflexions qui ne sont pas encore venues ?

B. Fontaine : Il est arrivé qu'à l'intérieur de la préface, des prières de remerciements soient insérées. C'est une autre manière de faire participer la communauté chrétienne.

La famille, qui est parfois un peu oubliée, peut trouver sa place aussi dans une prière de merci à la fin de la célébration.

La prière des litanies est également un des lieux où la sensibilité de l'ordinand s'exprime en faisant réfé-

rence par exemple à des témoins de sa famille spirituelle.

B. Charrier : Il y a un moment du Rituel que nous avons évoqué : les questions posées à l'ordinand. Il y a là une révélation de ce qu'est le prêtre y compris dans sa dimension d'annonce de l'Évangile. Par ailleurs, il y a un enchaînement très heureux : prière de l'assemblée, imposition des mains, prière d'ordination. C'est un moment fort et riche à mettre en valeur. Mais, dans une célébration qui se déroule sur un certain temps, on risque de le noyer.

J. Dupé : Un certain nombre d'ordinations se font pour un seul prêtre. Ce n'est pas un choix ! Il me semble intéressant qu'il y ait une équipe qui pense bien les choses pour rejoindre les participants tout en les ouvrant sur quelque chose de plus large, sur tout le diocèse. C'est une chance pour une assemblée venant majoritairement d'un milieu, d'une origine précise.

P. De Clerck : Selon la formule magique, « transformer la contrainte en ressource » !

J. Dupé : Il est intéressant de présenter le prêtre comme étant au service de tous, spécialement dans une assemblée où ne manquent pas ceux qui sont loin de l'Église. Le prêtre est donné à l'Église et pas seulement fabriqué par une communauté, par un groupe. Ces éléments-là doivent être très travaillés.

D. Lebrun : Cela me fait penser aux remerciements dont on a parlé. Il n'est pas rare que l'évêque envoie le nouveau prêtre en annonçant quelle est sa première mission. Il est plus rare — et c'est dommage — que la communauté qui reçoit ce prêtre remercie l'évêque ou l'Église de ce don.

P. De Clerck : De ce point de vue, il y a aussi l'éventualité d'une prise de parole de l'ordinand.

Comment reçoit-il l'événement ? J'ai entendu, parfois, de très belles choses en ce sens. Le genre littéraire est cependant délicat.

Nous n'avons pas encore parlé de l'eucharistie. Elle ne fait pas simplement suite à l'ordination, elle la couronne. Le sommet n'est pas dans l'ordination. Il y a à penser une articulation, éventuellement en envisageant une pause. Prendre la prière eucharistique la plus courte, pour aller vite, n'est pas acceptable.

D. Lebrun : Lorsque nous avons nommé le maître d'œuvre, à qui pensions-nous ? L'ordinand ? Le supérieur du séminaire ou le responsable des vocations ? Le curé de la paroisse ou l'évêque ?

Mgr L. Cornet : Quand il s'agit des ordinations sacerdotales, j'aimerais que le petit collège des jeunes prêtres se manifeste au milieu des autres. Ils ont encore la sensibilité. Ils ont une expérience récente dont ils peuvent tirer profit. Et pendant la célébration, ils pourraient s'agenouiller et entourer l'évêque pour que la famille d'accueil soit bien signifiée.

J. Dupé : J'ajouterais que certains ordinands ont du mal à trouver sur qui s'appuyer et, dès lors, ils portent très lourdement la préparation de leur propre ordination dans les derniers mois. Pour cette préparation concrète de la célébration, il vaudrait mieux qu'ils n'aient pas la responsabilité première.

Conclusion : *Adopter le Rituel en évitant le ritualisme*

B. Charrier : Finalement, je m'aperçois que nous avons adopté, et bien adopté, le Rituel des ordinations. Un petit signe : dans les années 70, à chaque ordination, on éprouvait le besoin de reformuler, par exemple les questions de l'évêque à l'ordinand. Aujourd'hui, elles

passent relativement bien telles qu'elles sont formulées dans le Rituel. Les signes majeurs sont bien reçus des jeunes et de l'assemblée.

Mgr L. Cornet : Il faut admettre qu'ils ont quelque chose d'universel. L'imposition des mains, habiller quelqu'un, ce sont finalement des gestes qui ont une signification universelle, qui transcendent le temps tout comme notre foi.

B. Charrier : A partir de là, mon souhait serait aussi qu'on puisse redécouvrir des ordinations un peu colorées.

Mgr L. Cornet : Il faut que ce que l'on veut faire pour colorer (pas seulement badigeonner) trouve bien sa place dans le développement harmonieux de l'ordination et de l'eucharistie sans casser le rythme.

★

La lecture de ce compte rendu peut laisser le lecteur sur sa faim. Les réflexions ont été laissées dans leur style oral propre et, volontairement, il n'a pas été cherché de solutions définitives pour chaque question abordée.

La pratique et la situation ecclésiale des intervenants sont très diverses. Dès lors, on retiendra, comme très positive, leur capacité à échanger leurs points de vue et à les enrichir. Certaines orientations ne manqueront pas d'apparaître à ceux qui cherchent les chemins de l'achèvement de la Réforme liturgique. On n'oubliera pas également l'originalité du moment présent : au lendemain de deux dizaines d'années de découverte du nouveau Rituel des ordinations et à la veille de modifications substantielles connues mais pas encore entrées en vigueur. Il faut, pour cela, attendre la traduction et les adaptations de la Commission internationale francophone pour les traductions et la liturgie (CIFT) pour l'espace linguistique considéré.